

LABORATOIRE CDPC-JCE

Colloque international

La fin de vie

saisie par

le droit

🕒 Jeudi 30 juin 2022
à partir de 9h00

📍 Faculté de droit • Amphi 300



Responsables scientifiques:

Alain Guillotin, Maître de Conférences de droit privé. HDR,
co-directeur du DU soins palliatifs de l'Université de Toulon
alain.guillotin@univ-tln.fr

Laurent Pennec, Maître de Conférences de droit privé
laurent.pennec@univ-tln.fr

 **FACULTÉ
DE DROIT**
UNIVERSITÉ DE TOULON

COLLOQUE INTERNATIONAL LA FIN DE VIE SAISIE PAR LE DROIT

Sous la présidence d'**Annabelle Pena**, Professeur de droit public à l'Université de Toulon

8h30 Accueil des participants

9h Allocution d'ouverture

Valérie Bouchard, Doyenne de la Faculté de droit de Toulon

Avant-propos des organisateurs

Alain Guillotin, Maître de conférences de droit privé, co-directeur du DU Soins palliatifs, CDPC JCE UMR DICE 7318, Université de Toulon.

Laurent Pennec, Maître de conférences de droit privé, CDPC JCE UMR DICE 7318, Université de Toulon.

9h30 La dignité du mourant

Alain Guillotin, Maître de conférences de droit privé, co-directeur du DU Soins palliatifs, CDPC JCE UMR DICE 7318, Université de Toulon.

9h50 La souffrance et le droit

Augustin Boulanger, docteur en droit et juriste à la SFAP, juriste assistant à la Cour d'appel de Nîmes.

10h10 Les directives anticipées

Denis Berthiau, Maître de conférences de droit privé, Institut Droit et Santé, Université de Paris, Consultant auprès du Centre d'Éthique Clinique de l'AP-HP.

10h30 Questions - Débat

10h40 Pause

11h00 Bilan de la perception de la loi actuelle par les acteurs des soins palliatifs

Alain Derniaux, Médecin spécialisé en soins palliatifs.

11h20 Euthanasie et droit pénal

Catherine Tzutzuiano, Maître de conférences de droit privé et sciences criminelles, CDPC JCE UMR DICE 7318, Université de Toulon.

11h40 Soins palliatifs et pandémie : Sida et Covid

COLLOQUE INTERNATIONAL LA FIN DE VIE SAISIE PAR LE DROIT

Docteur **Jean-Marc La Piana**, Médecin, Directeur de la Maison de Gardanne.

12h00 Questions - Débat

12h10 Pause déjeuner

14h20 Faut-il légiférer de nouveau sur la fin de vie ?

Alain Claeys, membre du Comité consultatif national d'éthique. Vidéoconférence

14h40 La fin de vie en droit comparé

Laurent Pennec, Maître de conférences de droit privé, CDPC JCE UMR DICE 7318, Université de Toulon.

15h00 La fin de vie en droit espagnol

Alfonso Lopez de la Osa Escribano, Professeur de droit, Doyen de la Faculté de Droit et de Relations internationales de l'Université de Nebrija, Madrid.

15h30 La fin de vie en droit suisse

Benedetta S. Galetti, Docteur en droit, Université de Fribourg.

16h00 La fin de vie en droit belge

Jacqueline Herremans, Avocate au Barreau de Bruxelles, membre du Comité de bioéthique en Belgique.

16h30 Questions - Débat

16h45 Rapport de synthèse par le président du colloque

Depuis une quinzaine d'années, la France, ainsi que certains pays de l'Union européenne ont été saisis par la question de la fin de vie. La finalité des législations est la même : permettre à toute personne d'aborder la fin de vie dans la dignité.

En France, la loi Léonetti-Claeys du 2 février 2016 a introduit des nouveaux droits pour les personnes en fin de vie. Aujourd'hui, cette législation suscite de nouvelles discussions.

Les récentes évolutions juridiques encadrant l'accompagnement de la fin de vie suscitent des questions éthiques et juridiques récurrentes : Comment penser, préparer et encadrer cet ultime accompagnement ? Comment respecter la volonté du patient et la dignité du mourant ? Quelles sont les forces et les limites des directives anticipées pour faire valoir les choix des personnes en fin de vie ? Comment respecter la place des personnes de confiance des familles, des proches, des aidants dans l'accompagnement de la fin de vie ?

En dehors du cadre national, ces questions suscitent des débats juridiques, éthiques et scientifiques, notamment en Belgique, en Espagne, en Italie et en Suisse. Le droit comparé est un précieux outil pour appréhender la complexité des réponses apportées à la prise en compte de la fin de vie.

Autant de questions fondamentales qui justifient des espaces d'échanges interdisciplinaires pour confronter les points de vue, nourrir la réflexion et les évolutions sur la prise en compte de la fin de vie saisie par le droit.

COMITÉ D'ORGANISATION

Alain Guillotin, Maître de Conférences de droit privé. HDR,
co-directeur du DU soins palliatifs de l'Université de Toulon
alain.guillotin@univ-tln.fr

Laurent Pennec, Maître de Conférences de droit privé
laurent.pennec@univ-tln.fr

